



Élections européennes, un parlement pourquoi faire, pourquoi voter ?

Très prochainement, nous aurons désigné nos élus au Parlement européen. Notre vote à chacun prend une résonance particulière en cette période où l'Europe est si souvent critiquée, parfois honnie ou rejetée ; elle paraît affaiblie et loin de ses promesses originelles. Un sursaut est nécessaire. Comment ces élections peuvent-elles y contribuer ? L'UE existera-t-elle par et pour ses peuples ?

Alors que le Conseil de l'Union Européenne est la voix des gouvernements des Etats membres de l'Union Européenne, et la Commission son exécutif et le gardien de l'intérêt commun, *le Parlement européen est la voix des citoyens européens dans l'Union Européenne*. Il sera élue le 26 mai 2019 directement par les citoyens âgés d'au moins 18 ans sur des listes politiques nationales.

Il a des compétences dans trois domaines clé : législatif, contrôle de la Commission européenne, budget.

- Conjointement avec le Conseil de l'UE, *il adopte la majorité des actes législatifs*, c'est-à-dire qu'il influe sur leur contenu, et approuve tous les accords internationaux.
- *La Commission* est une composante clé des Institutions et elle *est contrôlée par le Parlement* : celui-ci élit le président de la Commission sur proposition du Conseil européen, approuve la nomination des Commissaires européens (et donc peut en récuser certains), peut la censurer, discute et approuve son plan de travail annuel ainsi que ses rapports annuels.
- Enfin, avec le Conseil, *il vote le budget annuel de l'UE et contrôle son exécution*.

Le Parlement a donc un impact important sur la politique européenne et sa mise en œuvre, et donc sur la vie de tous les Européens. On pourrait multiplier les exemples dans tous les domaines : jeunesse, emploi, égalité homme-femme, protection des consommateurs, santé, protection de l'environnement, éthique, sans parler de la liberté de circulation des biens et des personnes ou de l'Euro. Trois exemples pour illustrer cet impact :

- l'adoption du règlement sur *la protection des données personnelles* est essentielle pour sécuriser les citoyens et protéger leur vie personnelle ; elle met l'Europe en avance sur tous les autres Etats à l'échelle de la planète.
- *Dans le domaine de la santé*, la création de la carte européenne d'assurance maladie et l'accès aux soins dans les autres Etats membres de l'UE sécurisent les voyageurs.
- La *suppression des frais d'itinérance* pour la téléphonie mobile permet à chacun de téléphoner depuis n'importe quel Etat membre en bénéficiant des mêmes prix que pour un appel dans son propre pays.

Voter aux élections européennes du 26 mai 2019 permet à chacun de peser directement sur

les décisions de l'Union Européenne et de préparer le devenir de l'Europe au niveau mondial. C'est *affirmer* ses choix politiques. C'est également *choisir* des députés pour que nos critères idéologiques et moraux soient respectés au sein de l'Europe. C'est enfin permettre que *les spécificités et les options françaises* soient bien prises en compte dans la politique européenne.

Ne pas voter, c'est affaiblir la légitimité et la représentativité du Parlement européen, alors que la représentation directe des citoyens n'allait pas de soi et a été conquise petit à petit.

La fonction de député européen est très exigeante. Le travail à effectuer personnellement, en commissions, en assemblée plénière, ou encore au sein des groupes politiques européens est considérable. Il suppose de passer une grande partie de son temps à Bruxelles ou à Strasbourg. Elle exige des qualités particulières : linguistiques naturellement, mais aussi d'engagement personnel au service de l'Europe, de vision prospective, de qualité de contact et de négociation. Mais aussi il faut bien connaître les députés des autres Etats membres et être reconnu internationalement pour accéder aux fonctions de responsabilité et d'influence. Cela s'acquiert avec le temps et le travail ; être jeune et enthousiaste n'est pas suffisant pour être efficace.

Les députés se répartissent en moins d'une dizaine de *groupes politiques européens*. Ils ont des options différentes : développer ou réduire les pouvoirs de l'Union, continuer la politique libérale ou passer à une politique plus sociale, adopter une politique industrielle ou ne pas le faire. Et ce sont ces groupes politiques qui organisent en grande partie le travail du Parlement et répartissent les postes à responsabilité (présidents et rapporteurs de commissions spécialisées ...).

Pour *avoir une influence*, il faut que les élus français ne soient pas dispersés dans trop de groupes politiques. Actuellement le parti populaire européen (PPE), le parti socialiste européen (PSE), l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ALDE) et le parti vert européen (Verts) sont les groupes comportant les partis français les mieux représentés. Il convient donc de vérifier à quel groupe chaque parti politique français veut s'affilier. Il faut vérifier aussi que le parti français choisi comporte des ténors expérimentés au niveau européen, et il est souhaitable d'éviter les listes comportant des candidats qui sont manifestement des recalés de postes à responsabilité en France et qui ne manifestent pas l'intention de s'engager à fond dans leur travail de député européen. On peut se renseigner sur Internet pour savoir si ceux qui sont en position éligible ont le bon profil, s'ils ont été actifs dans le cas où ils ont déjà été membres du Parlement européen (sur le site <http://www.europarl.europa.eu/meps/fr/home> on a accès à la liste des députés et à leur activité au Parlement).

Le futur de l'Europe se prépare entre autres au Parlement européen. Oui, il faut voter aux élections européennes et faire voter autour de soi. De plus il est souhaitable de chercher à voter pour une liste efficace.